

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 27 AVRIL 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Covid-19

La clinique de dépistage transférée de Rivière-Rouge à Mont-Laurier



KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

La clinique de dépistage pour la COVID-19 qui était installée à Rivière-Rouge a été démantelée et transférée à Mont-Laurier où un centre d'évaluation a ouvert. On y offre donc un service de dépistage et de traitement pour les cas COVID-19.

Le 23 avril, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a expliqué cette décision par un manque de demandes pour passer des tests de dépistage et la mise en place

d'autres moyens dans les cliniques habituelle du secteur de Rivière-Rouge.

« Le ministère a changé sa stratégie en lien avec le dépistage et les besoins de la clientèle de la communauté. Une clinique de dépistage ne servait qu'à faire ça. On appelait là et on se faisait dépister. À travers ça, il y a eu la mise en place de moyens de protection dans les cliniques régulières pour que la clientèle ayant des symptômes qui s'apparente au COVID, mais qui ne sont pas nécessairement des cas de COVID, puisse évoluer dans un milieu qui est plus sécuritaire en évitant la contamination croisée », a expliqué Jean-Philippe

Cottin, président-directeur général adjoint du CISSSLAU.

Il a aussi ajouté que le dépistage avait été basculé vers les cliniques d'évaluation, qu'il y en avait trois dans les Laurentides et qu'une quatrième était sur le point d'être installée à Mont-Laurier. « S'il y a des dépistages qui sont requis chez certains groupes ou personnes ayant des complications dans Antoine-Labelle, c'est vers là qu'ils vont être dirigés et ce sera le rôle de cette clinique-là de faire ça. »



Jean-Philippe Cottin, président-directeur général adjoint au CISSS des Laurentides.
(Photo gracieuseté - CISSSLAU)

Mont-Laurier

La clinique d'évaluation ouverte depuis le 27 avril

Le 24 avril, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a annoncé que la quatrième clinique désignée d'évaluation, située à Mont-Laurier, recevrait ses premiers patients le 27 avril. Elle fonctionne sur rendez-vous pour les personnes qui désirent obtenir une consultation médicale alors qu'elles présentent des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19. Il est possible également d'y obtenir au même endroit un test de dépistage de la COVID-19. Les modalités de prise de rendez-vous demeurent les mêmes que pour les tests de dépistage: les usagers doivent communiquer avec

la ligne générale 1 877 644-4545. Une infirmière les dirige vers le service requis. Il sera également possible d'obtenir une consultation médicale sur référence d'un médecin ou d'un pédiatre. Les cliniques désignées d'évaluation COVID-19 se veulent une mesure complémentaire pour les cas non critiques qui ont besoin de soins. Elles visent à soutenir les hôpitaux, les cliniques de médecine familiale et les équipes de santé publique. L'ouverture de ces cliniques permettra d'éviter l'engorgement des urgences et de diminuer le nombre de personnes consultant dans les cliniques médicales. (Photo Pixabay)



ACTUALITÉS

Baisse des signalements à la DPJ

Les enfants vulnérables ont plus que jamais besoin de protection



MARILOU SÉGUIN
mseguin@inmedias.ca

Si les arcs-en-ciel brillent aux fenêtres de plusieurs maisons, dans d'autres, les choses sont beaucoup plus sombres. Depuis le début de la crise du coronavirus, les signalements ont chuté à la direction de la protection de la jeunesse des Laurentides. Ça ne veut pas dire qu'il y a moins de détresse, prévient de nombreux intervenants inquiets, mais plutôt que des enfants souffrent à l'abri des regards, confinés chez eux en pleine crise sanitaire et économique.

Durant la première semaine de fermeture des établissements scolaires et services de garde, la direction de la protection de la jeunesse des Laurentides a enregistré 186 signalements comparativement à 270 à la même période l'an dernier, une baisse de 30%.

« Depuis, la mise en place des mesures préventives de confinement à la maison en lien avec la pandémie actuelle, nous constatons une baisse des signalements. Ceci s'explique notamment par le fait que les familles sont maintenant confinées et que les acteurs habituels n'ont plus de regard sur les situations qui pourraient s'avérer à risque », indique Julie Lemieux-Côté, agente d'information à la Direction des affaires corporatives, des affaires juridiques et des communications du CISSS des Laurentides.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse constate aussi que l'arrêt de la fréquentation de l'école ou des services de garde imposé par la situation actuelle fragilise le filet social qui entoure les enfants. « Les professeurs, le personnel des services de garde, les directions scolaires et les différents professionnels œuvrant dans les écoles ne sont plus là pour observer les situations difficiles et les signaler à la Direction de la protection de la jeunesse », explique Suzanne Arpin, vice-présidente responsable du mandat jeunesse de la Commission.

La Commission anticipe également l'impact sur les enfants de la situation économique de plus en plus difficile pour certains parents, conséquence de la crise actuelle. « Plusieurs parents ont perdu ou pourraient perdre leur emploi et se retrouver dans une situation précaire. La tension pourrait augmenter dans certains foyers. L'isolement et le fait pour certaines familles de vivre dans un petit espace 24 heures sur 24 peuvent aussi faire grossir les risques d'escalade », ajoute Philippe-André Tessier, président de la Commission.

APPEL À TOUS: OUVREZ L'ŒIL

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse appelle tous les Québécois à devenir protecteur d'un enfant. « J'invite chaque personne à se soucier des enfants de son entourage. Téléphonnez à vos nièces, vos petits-enfants ou vos jeunes voisins pour leur demander comment ils vont, envoyez-leur des messages courriel ou via les réseaux sociaux s'ils y sont présents. Soyez

là pour elles et pour eux », demande Mme Arpin. La Commission rappelle également que toute personne qui est témoin d'une situation qui menace la sécurité ou l'intégrité d'un enfant a l'obligation de signaler cette situation à la DPJ.

« Tout comme la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, la Direction de la protection de la jeunesse du CISSS des Laurentides souhaite que la population ouvre l'œil sur leur voisinage et qu'il signale toutes situations pour lesquelles ils croient que la sécurité et le développement d'un enfant pourraient être en cause », indique-t-on.

Le premier ministre François Legault a aussi demandé l'aide de la population en ces temps difficiles: si un enfant est à risque ou qu'une personne est victime de violence, il faut le signaler aux autorités policières. « En ce moment, les personnes vulnérables sont moins visibles à cause du confinement. Nous devons les protéger », a mentionné M. Legault.

Il est important de souligner que les services de la protection de la jeunesse sont considérés comme étant des services essentiels. Ainsi, le personnel œuvrant en protection de la jeunesse continue à intervenir auprès des familles qui font l'objet d'un signalement ou d'une mesure légale de suivi, explique le CISSS. « Des mesures préventives sont toutefois de mise afin de protéger notre personnel des risques de contagion (distanciation sociale de deux mètres, lavage des mains, etc.) », précise-t-on. 📞



Plusieurs voix se sont élevées pour inviter les citoyens à dénoncer les cas de violence et d'abus en cette période de crise. (Photo L'Info du Nord - Archives)

POUR FAIRE UN SIGNALEMENT À LA DPJ

■ Composez le 1-800-361-8665. Il s'agit d'un service confidentiel et offert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

BESOIN D'AIDE?

■ Tel-Aide: service d'aide pour toute personne qui vit de la solitude, de la détresse psychologique, des relations difficiles et qui a besoin de se confier 514-935-1101.

■ Jeunesse, J'écoute: service de soutien téléphonique, en ligne ou par texto dans les deux langues, 24/7, 1-800-668-6868.

La clinique de dépistage transférée de Rivière-Rouge à Mont-Laurier



La clinique de dépistage pour la COVID-19 qui était installée à Rivière-Rouge a été démantelée et transférée à Mont-Laurier où un centre d'évaluation a ouvert. On y offre donc un service de dépistage et de traitement pour les cas COVID-19. Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a annoncé que la quatrième clinique désignée d'évaluation, située à Mont-Laurier, recevrait ses premiers patients le 27 avril. Elle fonctionne sur rendez-vous pour les personnes qui désirent obtenir une consultation médicale alors qu'elles présentent des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19. Il est possible également d'y obtenir au même endroit un test de dépistage de la COVID-19. Les modalités de prise de rendez-vous demeurent les mêmes que pour les tests

de dépistage: les usagers doivent communiquer avec la ligne générale 1-877-644-4545. Une infirmière les dirige vers le service requis. Il sera également possible d'obtenir une consultation médicale sur référence d'un médecin ou d'un pédiatre. Les cliniques désignées d'évaluation COVID-19 se veulent une mesure complémentaire pour les cas non critiques qui ont besoin de soins. Elles visent à soutenir les hôpitaux, les cliniques de médecine familiale et les équipes de santé publique. L'ouverture de ces cliniques permettra d'éviter l'engorgement des urgences et de diminuer le nombre de personnes consultant dans les cliniques médicales. Le CISSSLAU a expliqué cette décision par un manque de demandes pour passer des tests de dépistage et la mise en place d'autres moyens dans les cliniques habituelles du secteur de Rivière-Rouge. (Photo Pixabay)



Organismes communautaires « prioritaires »

Le CISSS débloque plus de 800 000\$ d'aide

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a annoncé le 20 avril une aide financière ponctuelle de 838 016\$ aux organismes communautaires dont les activités sont considérées prioritaires pour répondre aux besoins de la population dans le contexte actuel de la pandémie. « De nombreux besoins sont observés sur le terrain et des organismes sont à pied d'œuvre pour maintenir divers services essentiels », a souligné la présidente-directrice générale du CISSSLAU, Rosemonde Landry. À noter que des moyens ont été pris pour adapter certaines activités afin de protéger contre le virus COVID-19 autant les usagers que les bénévoles et travailleurs du milieu communautaire. Afin de soutenir les efforts déployés, le CISSSLAU s'engage à identifier rapidement les organismes communautaires admissibles et à leur verser les sommes dans un court délai. (Photo Unsplash)

Foyer d'écllosion au Pavillon Philippe-Lapointe

Une trentaine de cas et un décès au CHSLD de Ste-Agathe



MARILOU SÉGUIN
mseguin@inmedias.ca

Une personne vivant au Pavillon Philippe-Lapointe à Ste-Agathe est décédée de la COVID-19 le jeudi 23 avril. Le foyer d'infection dans l'établissement agathois a pris de l'ampleur avec 10 cas confirmés chez des résidents en date du 25 avril et au moins 19 cas chez les travailleurs, pour un total d'une trentaine de personnes atteintes.

C'est ce que révèlent les plus récentes données disponibles au moment d'aller sous presse. Les chiffres, mis à jour quotidiennement en semaine, pourraient augmenter lorsque de nouveaux résultats de tests seront compilés.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a indiqué, lors de son point de presse hebdomadaire le 23 avril, que les

résidents du CHSLD sont présentement confinés dans leur chambre pour éviter toute propagation.

Le Pavillon Philippe-Lapointe est classé jaune dans le document « Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables » publié par Québec, ce qui indique un milieu de vie ayant moins de 15 % de ses résidents qui sont des cas confirmés.

Jean-Philippe Cottin, président-directeur général adjoint du CISSSLAU, a indiqué que la COVID-19 était présente dans plus d'une unité du Pavillon Philippe-Lapointe, ce qui complique les choses.

ÉCLOSION SOUS ENQUÊTE

Selon Denis Provencher, président par intérim du Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ - SPSL), qui représente les infirmières, infirmières auxiliaires, et inhalothérapeutes de la région, un préposé venu de Montréal en renfort au Pavillon Philippe-Lapointe le 6 avril pourrait bien être à l'origine de l'écllosion au sein du CHSLD.

Le CISSS des Laurentides a indiqué jeudi le 23 avril que le foyer d'écllosion agathois était toujours sous enquête et que la piste des travailleurs de l'extérieur étant notamment à l'étude. Comme le CHSLD était en isolement depuis un mois, il y a fort à parier que le virus est arrivé de l'extérieur ont indiqué les autorités de santé publique de la région.

RECOURS FRÉQUENTS À DES AGENCES

L'info du Nord révélait plus tôt qu'en raison d'un manque criant de personnel, le Pavillon Philippe-Lapointe doit régulièrement faire appel à des travailleurs d'agence, notamment pour combler une centaine de quarts de travail de préposés aux bénéficiaires par semaine. La semaine du 12 au 18 avril, ce sont plus de 90 quarts de travail qui ont été effectués par des travailleurs provenant d'une agence selon les informations obtenues par L'Info du Nord. Il s'agirait de la situation la plus critique en termes de pénurie de main-d'œuvre dans les milieux de vie pour âgés des Laurentides.

La MRC des Laurentides, qui compte une vingtaine de municipalités de Val-Morin à La Minerve, n'avait jusqu'ici enregistré aucun cas de la maladie dans les CHSLD et résidences pour âgés de son territoire. ●



Au moins une dizaine de résidents du Pavillon Philippe-Lapointe sont atteints de la COVID-19 et l'un d'entre eux est décédé la semaine dernière indiquent les autorités. (Photo Pixabay)

LE CAP DES 1000 CAS FRANCHI DANS LES LAURENTIDES

En date du 26 avril, il y avait près de 1100 cas confirmés de la maladie dans la grande région des Laurentides, dont 49 dans la MRC des Laurentides, 37 dans la MRC des Pays-d'en-Haut au sud et 12 dans la MRC d'Antoine-Labelle, au nord. 17 personnes en sont décédées, 83 cas sont hospitalisés dont 20 aux soins intensifs indiquent les plus récentes données pour la région des Laurentides.

**Organismes communautaires
« prioritaires »**

Le CISSS débloque plus de 800 000\$ d'aide

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a annoncé le 20 avril une aide financière ponctuelle de 838 016\$ aux organismes communautaires dont les activités sont considérées prioritaires pour répondre aux besoins de la population dans le contexte actuel de la pandémie. « De nombreux besoins sont observés sur le terrain et des organismes sont à pied d'œuvre pour maintenir divers services essentiels », a souligné la présidente-directrice générale du CISSSLAU, Rosemonde Landry. À noter que des moyens ont été pris pour adapter certaines activités afin de protéger contre le virus COVID-19 autant les usagers que les bénévoles et travailleurs du milieu communautaire. Afin de soutenir les efforts déployés, le CISSSLAU s'engage à identifier rapidement les organismes communautaires admissibles et à leur verser les sommes dans un court délai.

Accès 29 avril 2020, p. 3

Le Nord, 29 avril 2020, p. 3

EN BREF

CISSS DES LAURENTIDES

ON FAIT UNE GESTION SERRÉE DE L'ÉQUIPEMENT

France Poirier – On compte de plus en plus de cas de la COVID-19 dans les CHSLD, les résidences privées pour aînés et les ressources intermédiaires de la région.



Jean-Philippe Cotton, pdg adjoint au CISSS des Laurentides.

On s'inquiétait de la situation dans certains CHSLD et le CISSS a d'ailleurs prévu un plan B en cas de débordement et de forte éclosion de cas dans ces résidences. Ainsi, on pourrait ouvrir le nouveau CHSLD à Sainte-Adèle pour y transférer des cas de COVID-19. Il s'agit d'un plan qui n'est pas encore actualisé mais qui fait partie du coffre à outil en cas de besoin.

■ ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Au sujet des équipements de protection, le CISSS souligne qu'il ne lésine pas sur la sécurité. « On ne manque pas de masques de procédure, mais on est très vigilant pour gérer les stocks pour éviter les pertes et on prend soin de ne pas en manquer. Pour ce qui est des masques N-95, ils doivent être utilisés lors d'interventions spécifiques qui génèrent des aérosols. C'est pour cette raison que l'utilisation des masques N-95 en CHSLD est peu requise », affirme Jean-Philippe Cotton, pdg adjoint au CISSS des Laurentides.

■ PRIORITÉ

Le CISSS travaille aussi en collaboration avec la CNESSST, avec l'ouverture des chantiers de construction résidentielle pour s'assurer que tout est fait dans les règles de l'art au niveau de la santé publique.

■ MANQUE DE PERSONNEL

Au niveau de la région, en date du 23 avril, on avait besoin de 400 employés pour pourvoir des postes. On manque de personnel et on travaillait pour en trouver.

LES RESSOURCES

SOS violence conjugale :
1 800 363-9010

Direction de la protection de la
jeunesse (DPJ) : 1 800 361-8665

Ligne Abus aînés :
1 888 489-2287

Centre de prévention du suicide :
1 866-Appelle (227-3553)

Jacques Gariépy lance un appel à sa population!

La maire de Saint-Sauveur demande à ses citoyens : « Comment rêvez-vous le monde de demain? » Vous pouvez envoyer vos commentaires à l'adresse suivante : directiongenerale@ville.saintsauveur.qc.ca

BILAN PAR MRC DE RÉSIDENCE

En date du 27 avril 14h, 1133 cas étaient confirmés dans les Laurentides incluant 17 décès et 95 hospitalisations dont 20 aux soins intensifs. Voici comment les cas sont répartis par MRC de résidence.

MRC d'Antoine-Labelle	13	Ville de Mirabel	102
MRC des Laurentides	54	MRC de Deux-Montagnes	186
MRC des Pays-d'en-Haut	42	MRC de Thérèse-De Blainville	467
MRC d'Argenteuil	16	Secteur à déterminer	9
MRC de la Rivière-du-Nord	244		

Source : CISSS des Laurentides

BILAN PAR MUNICIPALITÉ

Le CISSS des Laurentides rend maintenant disponible le nombre de cas par municipalité, bilan qui est mis à jour une fois par semaine. Voici le dernier disponible, datant du 24 avril 2020.

MRC des Pays-d'en-Haut

Municipalité	Nombre	Taux/ 100 000
Morin-Heights	1-10 cas	
Piedmont	1-10 cas	
Saint-Adolphe-d'Howard	1-10 cas	
Sainte-Adèle	10-19 cas	
Sainte-Anne-des-Lacs	1-10 cas	
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	1-10 cas	
Saint-Sauveur	1-10 cas	
Wentworth-Nord	1-10 cas	
TOTAL MRC (incluant toutes les municipalités)	33	75,2

MRC des Laurentides

Municipalité	Nombre	Taux/ 100 000
Sainte-Agathe-des-Monts	10-19 cas	
Val-David	1-10 cas	
Val-Morin	1-10 cas	
TOTAL MRC (incluant toutes les municipalités)	44	92,3

Source : CISSS des Laurentides

COVID-19

SELON DES PROFESSEURES DE L'UQO

« LES PROBLÈMES VÉCUS DANS LES CHSLD ÉTAIENT PRÉVISIBLES »

Frédérique David - Deux professeures du campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais publiaient, cet automne, une étude qui faisait ressortir d'importantes lacunes dans l'offre de services aux personnes âgées. Plusieurs résultats de ce travail annonçaient malheureusement les problèmes actuels.

Les professeures Mélanie Bourque et Josée Grenier ont réalisé cette étude en questionnant des intervenants, des gestionnaires et des patients. Plusieurs problématiques constatées au CSSS Lucille-Teasdale et au CIUSSS de l'est de l'Île-de-Montréal ont donné lieu à une suite de recommandations. « On aurait dû tout simplement avoir des conditions normales! », s'exclame la professeure Mélanie Bourque.

La principale problématique soulevée par l'étude est le manque de personnel. « Des médias ont soulevé ce problème à plusieurs reprises, indique la chercheuse. Il perdure depuis plusieurs années et on n'a pas fait grand-chose. Le gouvernement dit avoir libéré de l'argent pour ouvrir des postes, sauf que les conditions de travail posent problème. Il y a une question de salaire, mais aussi une question de ratio intervenants-patients. Le temps que les préposés aux bénéficiaires, les infirmières et les travailleurs sociaux peuvent consacrer à chaque patient est tellement faible qu'ils ne sont pas en mesure d'offrir des soins adéquats. » L'étude révèle que les nombreux problèmes concernant les

conditions de travail se traduisent par un grand roulement et un surmenage du personnel. « Au-delà des salaires, les conditions de travail sont devenues très difficiles et les gens préfèrent aller voir ailleurs », constate Mélanie Bourque.

La gestion à moindre coût n'a fait qu'accentuer les conditions de travail, déplore madame Bourque. « Ça fait des années qu'on applique des mesures de gestion qui sont associées aux méthodes Lean ou Toyota, où il faut plus de performance, rendre des comptes constamment ou intervenir juste à temps. C'est une gestion qui est contrôlante et qui demande aux travailleurs d'en faire toujours plus, mais pas nécessairement avec de meilleures conditions. »

« Au-delà des salaires, les conditions de travail sont devenues très difficiles et les gens préfèrent aller voir ailleurs »

■ UN PAQUEBOT ADMINISTRATIF

Mélanie Bourque aime comparer les structures actuelles du réseau de la santé et des services sociaux à « d'énormes paquebots qui ne sont pas assez agiles pour changer de direction, parce qu'on a enlevé beaucoup de pouvoir de décision aux gestionnaires qui sont plus près du terrain. » Dès lors, les professeures de l'UQO



Mélanie Bourque, professeure au Département de travail social de l'UQO.

ont constaté d'importants délais pour certaines requêtes. « On a vu des demandes d'équipement, comme une marchette, qui arrivaient plusieurs mois plus tard, alors que le patient était décédé! Dans d'autres cas, il s'agissait du besoin d'un patient de manger dans un bol à la place d'une assiette. Ça ne venait pas non plus pendant des mois! », déplore madame Bourque. La professeure au Département de travail social de l'UQO croit que les problèmes constatés perdurent depuis des années dans les CHSLD, « parce que les personnes

âgées sont dans des situations vulnérables et ne sont donc pas dans une position de revendication. »

Aujourd'hui, Mélanie Bourque se dit triste et découragée devant la crise liée à la Covid-19 vécue dans les CHSLD. « C'est déplorable! Nous ne sommes pas les seules à avoir dénoncé ces situations et, pourtant, rien ne s'est produit! Parfois, on a l'impression que ça prend des crises comme celle-là pour voir des changements. C'est terrible, parce qu'il y a des morts! »

PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES

« ON S'EST SENTI ABANDONNÉ »

France Poirier – C'est en ces termes qu'une préposée aux bénéficiaires en CHSLD nous a confié l'horreur qui se vit dans certains établissements de la région. J'ai parlé à deux préposées sous le couvert de l'anonymat qui ont, toutes deux, été atteintes de la COVID-19.



Dominic Presseault, président du syndicat STTLSSS-CSN.

Chantal (nom fictif) travaille dans un CHSLD à Sainte-Agathe où il y avait eu une dizaine de patients contaminés ainsi qu'une vingtaine d'employés. « On a droit à deux masques par jour qui sont efficaces durant que vingt minutes. Nous n'avons le droit aux masques N-95 », soutient Chantal. Elle ajoute que les préposés circulaient d'un étage à l'autre, ce que ne devrait pas. Les préposés qui proviennent d'agence sont même déplacés d'un établissement à un autre du moins jusqu'à la semaine dernière. « Je suis certaine que c'est comme ça qu'on a perdu le contrôle dans les CHSLD », conclut Chantal.

Sylvie (nom fictif) travaille comme préposée aux bénéficiaires depuis plus de 25 ans. Depuis quelques années, elle œuvre à l'Hôpital de Saint-Jérôme. Elle a aussi contracté le virus et par conséquent son conjoint aussi. « Moi c'est mon travail, mais pas ma famille. Ce qui dérange le

personnel, c'est qu'on ne nous donne pas les équipements adéquats. »

■ PROBLÈME DE COMMUNICATION

« On se fait dire que ce n'est pas grave, qu'on n'a pas besoin de masque. Depuis quelques semaines, on nous fournit deux masques de procédure par jour qui offrent une protection de courte durée ». Elle ajoute de plus que les gestionnaires ne communiquent pas bien avec le personnel au front. « Ce qui se dit lors du point de presse quotidien du premier ministre, on a l'impression que ça ne se rend pas au niveau du personnel sur le terrain », ajoute Sylvie qui attend juste d'être guérie pour retourner travailler. « Ça fait partie de moi, même si je sais que la situation est difficile, je veux être là pour aider ».

■ DEUX MASQUES PAR JOUR, C'EST INSUFFISANT

Pour le président du syndicat STTLSSS-CSN,

Dominic Presseault, la situation n'est pas idéale. « Pour les masques de procédure, c'est vrai que ce sont deux par jour. Il ne manque pas d'équipement si on se maintient à deux masques par jour. Les masques sont distribués de quart de travail en quart de travail. Nous ne sommes pas d'avance. Il y a une nouvelle note de service par rapport aux masques N-95, on les met uniquement lorsque l'on intube ou extube un patient. Ce sont les normes de l'Institut national de Santé publique en temps normal, mais actuellement, ce n'est pas l'idéal ».

Il ajoute qu'il ne devrait plus y avoir de préposés qui se promènent d'un établissement à l'autre. Cette situation a été réglée mais c'est encore possible que ce soit le cas, mais lorsque mis au courant on règle cas par cas.

Accès 29 avril 2020, p. 14

Le Nord, 29 avril 2020, p. 14

NOUVEAU CHSLD

UN PLAN B SI NÉCESSAIRE

Ève Ménard - Le jeudi 23 avril dernier, le CISSS des Laurentides confirmait évaluer la possibilité d'utiliser temporairement le futur CHSLD à Sainte-Adèle pour accueillir des personnes en perte d'autonomie ayant la COVID-19. On fait un suivi du dossier.

« Je n'ai pas plus de nouvelles fraîches à vous dire concernant le nouveau centre qui devait ouvrir à Sainte-Adèle sur la Covid-19. La seule chose que je peux vous assurer, c'est qu'on a fait des représentations afin qu'il n'y ait aucun mouvement de personnel d'un établissement de la santé à un autre », affirmait Nadine Brière, mairesse de Sainte-Adèle, le 24 avril dernier. En date du lundi 27 avril, elle n'avait toujours pas d'autres nouvelles à ce sujet. Le centre n'était toujours pas ouvert.

■ « S'IL OUVRE ET SI ON SE REND LÀ »

Nadine Girault, députée de Bertrand et ministre des Relations internationales et de la Francophonie, nous a aussi donné les derniers détails qu'elle possédait en date de vendredi dernier. « Ce CHSLD, étant donné qu'il est neuf, c'est beaucoup plus facile de contenir les gens. Un maximum de 24 personnes est prévu s'il ouvre et si on se rend là. Actuellement, ils sont en train de regrouper l'équipe médicale et l'équipe de soin qui va travailler dans ce CHSLD. Ce

sont des gens des Laurentides qui vont être là. Des personnes qui sont actuellement dans des RPA ou des RI et qui sont infectées, mais qui ont aussi des problématiques, par exemple des gens qui font un peu d'errance ou qui ont de la difficulté à respecter les consignes parce qu'ils ne les comprennent pas bien. Donc ce sont des gens qui ont besoin de plus d'encadrement. C'est pourquoi ils ont décidé d'ouvrir une partie du nouveau CHSLD parce que c'est plus

facile d'encadrer les gens à cet endroit. Aussi, ils sont mieux organisés pour les isoler plus facilement parce que chaque chambre possède une salle de bain indépendante. »

La ministre et députée nous affirme qu'il s'agit d'un plan B, seulement si nécessaire, et qu'il s'agirait d'une équipe qui travaillerait spécifiquement et uniquement à cet endroit.

▼ CERTAINES INSTALLATIONS JÉRÔMIENNES OUVERTES, MAIS ...
«JE FAIS APPEL AU **BON SENS** DES CITOYENS»

-STÉPHANE MAHER

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Vendredi dernier, la Ville de Saint-Jérôme a ouvert ses parcs, espaces verts, espaces publics et pistes cyclables.

La température aidant, il y avait affluence, notamment, dans les sentiers du parc du lac Jérôme, samedi et dimanche dernier.

RESPECTER LES MESURES

L'administration municipale, nous dit-on, a pris la décision, «après une analyse de la situation avec son service de sécurité publique», qu'il était temps d'ouvrir à nouveau les différentes installations mentionnées.

Toutefois, les modules, aires de jeux et plateaux sportifs demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre.

«Plusieurs citoyens m'ont écrit au sujet de l'ouverture des parcs et des pistes cyclables. Étant donné que la population respecte bien en général les mesures de distanciation sociale, j'ai décidé que nous allions aller de l'avant avec cette annonce. J'invite les citoyens à profiter du beau temps à venir, mais en respectant évidemment les mesures de distanciation mises en place par le gouvernement» disait, en début de semaine dernière, Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme.

DES CONTRAVENTIONS, MALGRÉ TOUT...

Ce qui n'empêche pas, tient à préciser le premier magistrat, que les policiers vont poursuivre l'émission de constats d'infraction à ceux et celles qui se rassembleront dans les parcs et espaces publics.

«Même si nous nous dirigeons tranquillement vers un déconfinement, il faut demeurer prudent et garder en tête que le virus se propage facilement. Ainsi, je fais appel au bon sens des citoyens et leur demande de prendre les actions nécessaires pour assurer leur sécurité et celle des autres» note-t-il.

DIFFICILE

La décision des dirigeants de Saint-Jérôme ne trouve pas d'objection auprès du directeur de la santé publique des Laurentides, Dr Éric Goyer.

« On parle de certains sentiers pédestres et pistes cyclables. Les gens commencent à trouver difficile (de demeurer confinés). Si on respecte les deux mètres de distance, il y a moyen de prendre l'air dans des conditions sécuritaires» disait le Dr Goyer en réponse à une question du *Journal Infos Laurentides*, jeudi dernier.

EN HAUSSE

La décision des autorités de rendre accessibles les parcs, espaces publics, espaces verts et pistes cyclables est arrivée quelques jours à peine avant que ne sorte les plus récentes statistiques concernant le nombre de cas par municipalités sur le

territoire des Laurentides.

À cet égard, le total de cas à Saint-Jérôme est passé d'entre 80 et 89 (le CISSS des Laurentides ne publie pas le nombre exact de cas; voir plus bas) au 16 avril à entre 120 et 129 cas au 23 avril dernier.

Saint-Jérôme conserve ainsi la deuxième place, derrière Boisbriand (130 à 139 cas), mais devant Blainville (100 à 109 cas), Mirabel (90 à 99 cas) et Saint-Eustache (70 à 79 cas).

Sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord, derrière Saint-Jérôme, on retrouve, dans l'ordre: Sainte-Sophie (30 à 39). Prévoist et Saint-Colomban (toutes deux 20 à 29) et, finalement, Saint-Hippolyte (10 à 19).

PAR DIZAINE OU À L'UNITÉ

Dans le même ordre d'idée, il apparaît certainement justifié de se demander pour quelles raisons les dirigeants du Centre intégré de santé et de Services sociaux (CISSS) des Laurentides se limite à donner sur le site des chiffres approximatifs du nombre de décès par municipalité, alors que d'autres CISSS (dont celui de Lanaudière) fournissent des données précises quant au nombre de personnes infectées.

D'ailleurs, le CISSS de Lanaudière publiait mardi dernier (21 avril) sur son site Web, le message suivant: «À compter d'aujourd'hui, tous les mardis, jeudis et samedis, le CISSS publiera sur sa page Facebook ainsi que sur son site Web une carte de la région, une liste des municipi-



palités avec le nombre de cas confirmés ainsi que la mise à jour des milieux en éclosion (on y révèle le nombre de décès par établissement)».

LA NOTE DE PASSAGE

La situation trouve écho dans la réponse du maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher, qui, questionné quant à son évaluation du niveau de communication avec les gens du CISSS, leur accordera, tout au plus, «la note de passage».

«Je crois qu'on a le droit d'avoir plus d'informations et de précisions (notamment sur le nombre exact de décès)» a dit M.Maher au cours d'une conférence téléphonique avec les médias jérômiens mercredi matin.

Il y a, tout de même, espoir que les choses changent (du moins pour les municipalités).

Se disant «sensible» à la question, le directeur de la santé publique des Laurentides, Dr Éric Goyer, a parlé (jeudi en conférence téléphonique) de sa volonté de mettre en place «une ligne dédiée» pour les élus des Laurentides.

▼ CHSLD ET RÉSIDENCES DE
PERSONNES ÂGÉES

ON Y COMPTÉ 15 DÉCÈS



MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Même si on est loin de la terrible crise vécue dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) de Montréal et Laval, la situation est difficile dans certains CHSLD et résidences pour personnes âgées des Laurentides où on dénombrait 15 décès (sur un total de 17

dans la région des Laurentides en date de dimanche) selon un relevé publié le week-end dernier.

NEUF DÉCÈS À SAINT-JÉRÔME

Au premier rang de la liste publiée par le CISSS des Laurentides au cours du week-end, on retrouve le Manoir Joie de vivre de Sainte-Thérèse avec 14 cas sur une possibilité de 53 lits (26 %) et deux décès depuis le début de la crise.

Deux autres établissements se retrouvent également en zone rouge (25 % et

plus), mais ne sont pas identifiés par le CISSS (par soucis de «confidentialité»), du fait qu'ils comptent moins de 10 lits.

On dénombre également des décès dans deux CHSLD jérômiens. Soient le CHSLD de Saint-Jérôme (6) qui présentait, au relevé, 12 patients infectés (sur un potentiel de 212 lits, où on dénombre également 14 cas confirmés d'employés) et le CHSLD Lucien G. Rolland (2) avec sept cas confirmés et 81 lits.

On se souviendra qu'au début de la crise, on avait enregistré le décès d'un

homme de 91 ans au Manoir St-Jérôme (une résidence privée de personnes âgées de cinq phases et 854 lits) où le tableau du week-end ne révélait aucun cas déclaré.



LE CONFINEMENT AU MANOIR

Même si ce n'est pas facile pour personne, le confinement au Manoir Saint-Jérôme se passe tout de même assez bien, comme en font foi les photographies qu'on nous a fait parvenir.

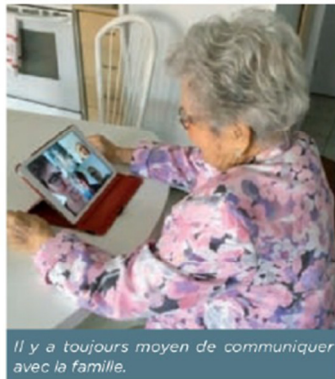
Pour les résidents et le personnel, un message de notre part:
Lâchez pas, ça va bien aller....



Le personnel garde le moral, au bénéfice des résidents.



En prenant des dispositions, on peut tout de même profiter de la présence de ses proches.



Il y a toujours moyen de communiquer avec la famille.



À la cuisine, on s'affaire à préparer des repas savoureux.



«Saint-Jérôme suit la situation chaque jour et est prête à contribuer pour soutenir l'effort communautaire sur son territoire» note Sophie St-Gelais.



«De nombreux besoins sont observés sur le terrain et des organismes sont à pied d'œuvre pour maintenir divers services essentiels» exprime Rosemonde Landry.

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

On ne soulignera jamais assez l'importance du milieu communautaire dans la crise actuelle de la COVID-19. Il faut donc se réjouir que les autorités de

Saint-Jérôme aient adopté la semaine dernière un plan de soutien communautaire pour une période minimale de deux mois, avec possibilité de prolonger ou modifier les mesures prévues selon l'évolution de la crise.

« Saint-Jérôme suit la situation chaque jour et est prête à contribuer pour soutenir l'effort communautaire sur son territoire. Je tiens à remercier les bénévoles, les em-

▶ LE CISSS CONTRIBUE ÉGALEMENT **SAINT-JÉRÔME** **SOUTIEN** LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

ployés municipaux, les organismes et les partenaires pour leur collaboration et leur engagement. Il est urgent d'agir pour notre communauté et Saint-Jérôme répond à l'appel » de dire Sophie St-Gelais, conseillère municipale mandataire aux organismes communautaires et au mieux-être de la communauté.

DES ACTIONS

À ce qu'on nous dit du côté des autorités jérominiennes, dans le but de venir en aide au milieu dans cette période de crise, le plan développé par la Ville vise à mettre en place différentes actions à la fois pour soulager les intervenants et bénévoles des organismes et aider les citoyens défavorisés à subvenir à leurs besoins essentiels.

Ledit plan comporte différents volets, soit la mise en place d'un système de gestion des bénévoles et de livraison des paniers d'aide alimentaire, le soutien financier ponctuel aux organismes œuvrant en sécurité alimentaire et l'achat aux restaurateurs locaux de repas à distribuer chaque semaine aux personnes en situation d'itinérance.

De plus, tient-on à préciser, une vigie communautaire sera aussi réalisée en continu afin d'être à l'affût des enjeux du milieu et de permettre à la Ville d'agir sur ces derniers dans la limite de ses compétences et pouvoirs.

« La rédaction d'un plan de soutien communautaire vient définir et baliser les actions de façon mensuelle. Selon les besoins, l'administration pourrait apporter un soutien matériel, physique ou financier. Les solutions à apporter seront étudiées en fonction des situations particulières et de

l'évolution de la situation» de préciser le maire Stéphane Maher.

CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE

Par ailleurs, on apprenait la semaine dernière qu'en raison des mesures d'hygiène qu'impose la crise, la Ville travaille présentement, en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, à utiliser l'Institut régional des sports (l'ancien aréna Melançon) comme un centre d'accueil d'urgence pour l'itinérance.

AIDE FINANCIÈRE

Puisqu'il est question du CISSS des Laurentides, soulignons que l'organisme annonçait, il y a quelques jours, une aide financière ponctuelle de 838 016\$ aux organismes communautaires dont les activités sont considérées prioritaires pour répondre aux besoins de la population dans le contexte actuel de la pandémie.

« De nombreux besoins sont observés sur le terrain et des organismes sont à pied d'œuvre pour maintenir divers services essentiels » de commenter la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, qui a tenu, par la même occasion, à «saluer le travail exceptionnel des organismes communautaires dans la région des Laurentides».

« Afin de soutenir les efforts déployés, le CISSS des Laurentides s'engage à identifier rapidement les organismes communautaires admissibles et à leur verser les sommes dans un court délai » précise-t-on du côté de la direction du CISSS des Laurentides.

▼ FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

LA HALTE OFFRE UN HÉBERGEMENT ALTERNATIF

La crise sanitaire que nous traversons actuellement a de graves impacts sur la vie des femmes qui subissent de la violence conjugale, ainsi que sur leurs enfants.

En réponse aux besoins grandissants de ces femmes et par mesure de santé et de sécurité, les cinq maisons d'hébergement des Laurentides ont travaillé de concert avec le CISSS des Laurentides afin de rapidement mettre sur pied un hébergement alternatif, dès à présent ouvert, et disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

TROUVER REFUGE ET SOUTIEN

La HALTE (Hébergement Alternatif Laurentides Temporaire), a été créée grâce à l'octroi d'un budget non récurrent d'aide d'urgence pour les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale dans le cadre de la pandémie de la COVID-19. Un montant de 190 800\$ a été

alloué le 27 mars dernier au CISSS des Laurentides par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

La HALTE est un endroit où les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants peuvent trouver refuge et soutien dans un environnement hautement sécurisé et sanitaire.

Cette initiative est une action concertée du CISSS des Laurentides, de la Maison d'Accueil le Mitan, de la Maison d'Ariane, de la Citad'Elle de Lachute, de l'Ombre-Elle et de la Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides.

SÉJOUR TRANSITOIRE

Afin de respecter les recommandations gouvernementales et d'assurer la sécurité des personnes hébergées et de leur personnel, les maisons d'hébergement des Laurentides se doivent de maintenir une saine

distance entre les personnes qui fréquentent leurs établissements respectifs. La création de la HALTE, cette annexe commune, permet aux organismes participants de bénéficier de davantage d'espace et de pouvoir venir en aide à un plus grand nombre de personnes.

Ce lieu permet aux femmes et aux enfants de réaliser un séjour transitoire de confinement de 14 jours, avant d'être accueillis à la maison d'hébergement d'accueil qui les aura référés.

Comme dans l'ensemble des maisons d'hébergement des Laurentides, des mesures sanitaires de désinfection, d'isolement et de distanciation sociale sont appliquées. Les femmes hébergées bénéficieront du même accueil et des mêmes services de soutien que si elles étaient hébergées en maison, grâce au travail de l'équipe de la HALTE, constituée d'intervenantes prove-

nant des maisons d'hébergement impliquées dans ce projet.

L'accès à l'hébergement de la HALTE peut se faire en communiquant avec SOS Violence Conjugale (1 800 363-9010) ou avec l'une des cinq maisons impliquées. Les demandes peuvent être adressées 24 heures par jour, 7 jours par semaine : une intervenante est toujours au bout du fil.

Avec l'apport indispensable du CISSS des Laurentides, les maisons d'hébergement des Laurentides se mobilisent pour maintenir la qualité et l'accessibilité des services offerts aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants.



Topolocal, site Internet

Mises à jour Laurentides pandémie de coronavirus (COVID-19)

<https://www.topolocal.ca/2020/03/16/mises-a-jour-laurentides-pandemie-de-coronavirus-covid-19/>

LES CAS CONFIRMÉS DE COVID-19 MAINTENANT AFFICHÉS PAR MUNICIPALITÉ

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec

MRC d'Argenteuil

Municipalité	Nombre
Brownsburg-Chatham	1-9 cas
Gore	1-9 cas
Grenville	1-9 cas
Grenville-sur-la-Rouge	0 cas
Harrington	0 cas
Lachute	1-9 cas
Mille-Isles	1-9 cas
Saint-André-d'Argenteuil	1-9 cas
Wentworth	0 cas
TOTAL MRC	10-19 cas

ANDRÉ FARHAT
andre.farhat@eap.on.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) publie maintenant une fois par semaine, tous les jeudis, le bilan détaillé des cas confirmés pour chacune des municipalités des MRC, dont Argenteuil.

Pour en savoir davantage, consultez notre site Web au www.editionap.ca, ou rendez-vous sur le site du CISSSLAU, à la section spéciale CORONAVIRUS.

Les cas confirmés dans les municipalités d'Argenteuil, le 16 avril dernier.

Situation stable dans Argenteuil



Francis Legault
Lachute

La situation dans Argenteuil semble être revenue à une certaine stabilité alors que seulement trois cas supplémentaires de la COVID-19 ont été déclarés dans la MRC au cours de la dernière semaine. Ailleurs dans les Laurentides cependant, les regards se sont tournés vers les CHSLD où, heureusement, la situation ne semble pas aussi précaire que dans d'autres régions.

Au moment d'écrire ces lignes, on signalait 17 cas de la COVID-19 dans la MRC d'Argenteuil. Pour la première fois depuis le début de la pandémie, le CISSS des Laurentides a dévoilé quelles municipalités comptaient des cas de la maladie sur leur territoire tout en restant vague sur le nombre exact de ceux-ci. Ainsi, sur les neuf municipalités composant la MRC d'Argenteuil, seules celles de Grenville-sur-la-Rouge, Harrington et Wentworth ne comptaient pas de cas au moment d'écrire ces lignes. Pour toutes les autres municipalités, on dénombre entre un et neuf cas.

À la grandeur des Laurentides, on dénombrait 906 cas mardi après-midi. Il est à noter que le 16 avril dernier, le CISSS confirmait que 269 de ces cas étaient considérés comme guéris. Parmi



Photo Francis Legault

La direction de la santé publique du CISSS des Laurentides indique ne pas avoir l'intention d'installer un barrage routier permanent au pont du Long-Sault pour réguler la circulation entre le Québec et l'Ontario, stipulant que les actuels barrages aléatoires faisaient l'affaire.

les personnes encore malades, 65 étaient hospitalisées dont 20 aux soins intensifs mardi après-midi. On notait aussi dix décès.

Le 16 avril dernier, lors du point presse téléphonique hebdomadaire du CISSS des Laurentides, on ne notait à ce moment que quatre décès sur l'ensemble du territoire laurentien, dont aucun dans Argenteuil. Une seule de ces quatre

personnes décédées avait moins de 50 ans, les trois autres étant âgées de plus de 70 ans. Tous avaient cependant des problèmes de santé avant de contracter la maladie de la COVID-19. La moyenne d'âge des personnes atteintes était de 45 ans et 4 mois à ce moment-là. Plus de détails sur les six décès supplémentaires seront donnés aux médias lors du prochain point de presse le 22 avril.

Le CISSS a aussi dévoilé qu'en date du 16 avril, 133 des cas recensés de la COVID-19 sur le territoire l'étaient chez des employés du système de santé dont 82 l'avaient acquise de façon communautaire.

Situation en CHSLD

La semaine dernière, le gouvernement provincial a lancé un appel pour que les médecins spécialistes se joignent à la lutte contre la COVID-19 en allant œuvrer dans les CHSLD. Selon Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, il y a eu une bonne réponse des 400 médecins spécialistes laurentiens. «On est en train de compiler les noms de ceux qui sont intéressés, indique-t-elle. Il faut quand même assurer la garde et les chirurgies d'urgence pour les personnes malades autre que de la COVID-19. On regarde leurs disponibilités et comment on va les intégrer dans les équipes des CHSLD.»

L'arrivée des médecins spécialistes permettra aux équipes régulières de ces institutions de souffler un peu, explique Jean-Philippe Cotton, président-directeur général adjoint du CISSS. «Lorsqu'il y a une éclosion dans une résidence, les employés qui ont été en contact avec les cas suspects sont retirés de façon préventive et il faut compenser ce manque de personnel, dit-il. Heureusement, dans les Laurentides, la situation n'a pas la même ampleur que dans d'autres régions. Mais s'il y a une grande éclosion, vaut mieux être préparé au lieu de réagir.»

Heureusement, dans une liste gouvernementale des CHSLD comptant au moins un cas de la COVID-19 parmi

ses résidents et rendue publique mardi dernier, on ne notait aucun cas dans les résidences d'Argenteuil.

Situation locale

Au niveau de la MRC d'Argenteuil, le CISSS n'était pas en mesure d'indiquer combien de ses résidents avaient été testés à la COVID-19. Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche, affirme cependant que le CISSS doit désormais suivre les directives gouvernementales en ce qui a trait aux tests.

«Les priorités au niveau du dépistage ont changé qui font en sorte qu'on ne fait plus de dépistage de façon extensive comme avant, prévient-il. Les priorités sont les suivantes: la personne est hospitalisée ou à l'urgence, si elle est un professionnel de la santé ayant été en contact avec une personne ayant la COVID-19, les premiers répondants et travailleurs des services essentiels et les résidents d'un CHSLD ayant des symptômes.»

Madame Landry annonce cependant que si des citoyens d'Argenteuil allaient se faire tester à l'hôpital de Hawkesbury, les informations concernant les cas positifs allaient être transmis aux autorités de la santé des Laurentides. Cependant, les données concernant le nombre de cas négatifs ne sont pas transmises, ce qui complique la tâche pour savoir exactement combien de personnes ont été réellement testées.

Quant au pont du Long-Sault à Grenville et le trafic transfrontalier, le CISSS indiquait le 20 avril dernier que les contrôles aléatoires allaient se poursuivre. «Pour l'instant, cette méthode convient à la situation. Si cela devenait nécessaire, la Direction de la santé publique des Laurentides n'hésiterait pas à demander à ses partenaires une surveillance accrue, peut-on lire dans un courriel transmis au Régional. Pour l'instant, le nombre de cas positifs de COVID-19 dans Argenteuil demeure faible, ce qui permet de croire que les mesures en place sont suffisantes.»



Photo gracieuseté

Des stations de prétriage ont été installées devant les urgences des hôpitaux des Laurentides, incluant à Lachute (photo), afin d'éviter que des patients ne viennent en contaminant d'autres

VOLUME 45 - NUMÉRO 16 - 29 AVRIL 2020 - 32 PAGES - 49 353 EXEMPLAIRES

NORDINFO.COM

NORDINFO.COM

M.FACEBOOK.COM/NORDINFOCOM/

@NORDINFOVOIX



APPLICATION MOBILE NORD INFO

VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI

On protège sa santé et celle de notre entourage

Information et conseils à l'intérieur.

Votre gouvernement Québec

DOSSIER COVID-19

MANOIR JOIE DE VIVRE

DES JOURS DIFFICILES AU MANOIR JOIE DE VIVRE

▼ SUR LA LISTE ROUGE DU CISSS

PAGE 4

Photo: Claude Desjardins



Photo: Claude Desjardins
Le Manoir Joie de vivre, à Sainte-Thérèse, est désormais sur la liste rouge des autorités sanitaires.

▼ LA SITUATION DANS LES RÉSIDENCES ET CHSLD

DEUX DÉCÈS AU MANOIR JOIE DE VIVRE

Claude Desjardins
cdesjardins@groupejcl.ca

Deux usagers du Manoir Joie de vivre, une ressource intermédiaire (RI) pour personnes âgées de Sainte-Thérèse, comptent parmi les 17 décès comptabilisés à ce jour, dans la région des Laurentides, depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Cette résidence située sur la rue Tassé fait partie de la liste des 14 établissements mis sous observation par le Centre intégré de Santé et Services sociaux (CISSS) des Laurentides. Elle dispose de 53 lits réservés à une clientèle de personnes semi-autonomes et en perte d'autonomie. Vendredi dernier, on y dénombrait 12 cas d'infection parmi les usagers, alors que six membres du personnel avaient reçu pareil diagnostic.

WEEK-END DIFFICILE

En conférence de presse téléphonique, la veille, le Dr Éric Goyer, directeur de la Santé publique des Laurentides, indiquait que le Manoir joie de vivre se trouvait alors sur la liste orange des établissements placés sous «surveillance étroite», c'est à dire au deuxième niveau dans l'échelle établie par l'institution gouvernementale, puisque 19 % des usagers se trouvaient désormais atteints par la maladie. Lundi, la résidence se trouvait plutôt sur la liste rouge, avec 43 % des résidents infectés, pour un total de 25, alors que le nombre confirmé d'employés touchés s'élevait à huit.

«Une équipe a été dépêchée sur place. Nous y avons assigné du personnel affecté à la prévention et au contrôle des infections, des inhalothérapeutes et un médecin», de dire le Dr Goyer qui signalait par ailleurs que certains usagers éprouvant des problèmes d'errance avaient eu du mal à y observer les consignes de distanciations sociale. Ces personnes ont été transférées dans un autre milieu, a-t-il précisé.

«Le Manoir Joie de vivre est un milieu très touché par la COVID-19, il demeure sous surveillance étroite, mais nos équipes ont pris le contrôle de la situation», assure le Dr Goyer.

Sur cette même liste rouge sont apparues Les Résidences Desjardins, à Boisbriand, avec sept cas parmi les résidents, pour un taux d'infection de 78 %.

AILLEURS DANS LES BASSES-LAURENTIDES

Au troisième échelon se trouvent les établissements en mode «vigie» (liste jaune), c'est à dire ceux que l'on surveille à distance.

Le CHSLD Michèle-Bohec (105 lits), à Blainville, en fait partie puisque huit usagers et cinq employés ont contracté la maladie. Au CHSLD Drapeau-Deschambault (127 lits), à Sainte-Thérèse, huit usagers et cinq employés apparaissent également sur la liste.

Le 15 Lesage (325 lits), à Sainte-Thérèse, a enregistré trois premiers cas au cours de la dernière semaine, alors que la Résidence L'Artisan, à Saint-Eustache, et le Paradis des Anges MB, à Sainte-Thérèse, en comptent chacun un.

Tous les autres établissements sont considérés sous contrôle (liste verte), dans la mesure où l'on n'enregistre aucun cas parmi les usagers. Toutefois, certains milieux signalent des cas positifs parmi les employés. Il s'agit du CHSLD Hubert-Maisonnette, à Rosemère (deux cas); du CHSLD Le Boisé, à Sainte-Thérèse (un cas); le CHSLD Blainville (deux cas); la Maison Sunrise de Fontainebleau à Blainville (deux cas); la résidence Boréa à Blainville (deux cas).

Au total, pour la grande région des Laurentides, on dénombre 100 cas d'infection parmi les usagers des CHSLD, des RPA et des RI, alors que 70 employés ont contracté la maladie.

COVID-19

NOTRE ARTICLE A TOUCHÉ DES CORDES SENSIBLES LES USAGERS PRENNENT **LA DÉFENSE** DE LEUR HÔPITAL

 **Christian Asselin**
casselina@groupejcl.ca

Rarement un texte a suscité autant de réactions que celui publié en page 3 de cet hebdomadaire, le 22 avril, et dans lequel un travailleur de la santé dénonçait, sous le couvert de l'anonymat, l'état de salubrité de l'Hôpital Saint-Eustache.

Qualifiant l'établissement de «vrai nid à bactéries», le travailleur en question appuyait ses constatations, lourdes de sens, disons-le, sur un sondage réalisé auprès de 113 collègues de première ligne dans les jours précédant la publication de l'article en question.

Dès la publication de ce texte, la boîte de courriel du journal et les réseaux sociaux se sont enflammés. Alors que certains usagers, et membres du personnel, appuyaient les dires du travailleur, photos à l'appui, d'autres, beaucoup plus nombreux ceux-là, se sont portés plutôt à la défense de leur hôpital.

«Affirmer que la poignée de porte du département de votre informateur anonyme n'a pas été nettoyé depuis cinq ans. Comment peut-il vous dire de telles pîtreries et vous, vous avez mis cela en gros titre. Bravo! Vous avez fait beaucoup de mécontents», écrit un employé de l'hôpital.

«Je suis déçu du peu de recherche que vous avez fait avant de publier un éditorial aussi néfaste. J'ai demandé de vive voix l'opinion de ma fille qui travaille à cet hôpital. Elle réfute les allégations. Elle m'a aussi affirmé que vous avez irrité beaucoup de travailleurs de première ligne à l'hôpital», nous écrit un autre lecteur.

LES RÉSEAUX SOCIAUX S'ENFLAMMENT

Partagé 918 fois sur la page Facebook du journal au moment d'écrire ces lignes, le témoignage du travailleur de la santé avec qui nous nous sommes entretenus a aussi été démenti par un grand nombre de personnes sur les réseaux sociaux.

«J'y travaille et l'hôpital est propre, l'équipe d'entretien fait un excellent travail.»

«J'y suis allée hier pour une petite chirurgie et mon expérience est tout le contraire de cet article!»

«C'est dommage que le témoignage

d'une seule personne fasse l'objet d'un article pour tenir l'image de l'hôpital... Je pense que tout le monde fait de son mieux avec ce qu'ils ont»

«Moi suis allée pour une rendez-vous que je ne pouvais pas manquer. Et je me suis sentie vraiment en sécurité et protégée. Je suis 100% en désaccord avec cet article.»

«De mon côté, alors qu'avant la pandémie notre bureau était peu entretenu (ma collègue empruntait la moppe pour la faire elle-même), ils viennent tous les jours nettoyer les surfaces et plancher.»

Et ça continue ainsi sur des pages et des pages. Des félicitations sont même adressées aux différentes équipes d'entretien.

DES CHANGEMENTS

Mardi, quelques minutes avant d'aller sous presse, le travailleur de la santé qui dénonçait l'état de salubrité de l'Hôpital Saint-Eustache, la semaine dernière, disait avoir remarqué des changements dans la façon de faire des équipes de nettoyage à la suite de la publication de notre article.

«Depuis la publication du sondage, puis de votre article, dit-il, nous avons remarqué une nette augmentation des efforts de nettoyage.»

Une compagnie privée qui avait été engagée mais qui était seulement de jour travail maintenant d'arracher pied jour et soir pour maintenir l'endroit en ordre. Les portes, cadenas, boutons et rampes sont scrupuleusement nettoyés! Une très belle amélioration! Quoi qu'on pu en penser les gens, on remarque tous une nette amélioration. Ils sont au moment où je vous parle en train de finir de polir le plancher de l'urgence, tous les bancs sont propres!»

Il ajoute qu'il reste du travail à faire, «au niveau de la disponibilité des équipements de protection, principalement les jaquettes de protection et quelques masques mais sinon, sommes toutes, ça semble se placer!»



COVID-19: La région des Laurentides enregistre 50 nouveaux cas

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/391812/covid-19-la-region-des-laurentides-enregistre-50-nouveaux-cas>

Une employée du CISSS des Laurentides décède des suites de la COVID-19

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/391788/une-employee-du-ci-ss-des-laurentides-decede-des-suites-de-la-covid-19>

COVID-19 : Les Laurentides atteignent 1 133 cas

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/391646/covid-19-les-laurentides-atteignent-1-133-cas>

COVID-19: Les Laurentides passe la barre des 1090 cas

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/391503/covid-19-les-laurentides-passe-la-barre-des-1090-cas>

COVID-19 : Les Laurentides atteignent 936 cas

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/391173/covid-19-les-laurentides-atteignent-936-cas>

Le futur CHSLD de Sainte-Adèle pourrait être transformé pour accueillir des cas de COVID-19 en perte d'autonomie

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/391143/le-futur-chsld-de-sainte-adele-pourrait-etre-transforme-pour-accueillir-des-cas-de-covid-19-en-perte-dautonomie>

COVID-19

Nombre de cas confirmés en date du 23 avril, 15 h 30

Selon les dernières données, en date du 23 avril, avec 380 cas (comparativement à 300 la semaine dernière) de COVID-19, la MRC Thérèse-de Blainville est la plus touchée des Laurentides. Toutefois Sainte-Anne-des-Plaines est la ville où il y a le plus faible taux avec moins de 9 cas, qui reste d'ailleurs stable depuis le 16 avril dernier. Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS) ne donne pas de chiffres précis, mais un ordre de grandeur compris entre un et 9 cas.

En conférence de presse jeudi dernier le 23 avril, le directeur de la santé publique des Laurentides, Dr Éric Goyer, nous a mentionné également qu'aucune résidence de personnes âgées n'était sous surveillance à Sainte-Anne-des-Plaines.

▼ LA DIGUE, UN AN PLUS TARD

«PERSONNE N'A OUBLIÉ», DIT LA MAIRESSE PAULUS



Photo Claude Desjardins

Située à une élévation de 26,5 mètres au-dessus du niveau de la mer et construite sur toute la longueur de la rive, la digue est érigée selon des principes techniques «ayant fait leurs preuves mondialement».

(CA) - Le 27 avril 2019, vers 19 h, la digue cédait sous la force de Dame nature, à l'extrémité Sud de la 27^e Avenue. Un an plus tard, la mairesse de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Me Sonia Paulus, s'est adressée à ses citoyens.

Comme tous, Me Paulus se souviendra à jamais de ce qu'elle faisait au moment où la digue a cédé. De retour au

Pavillon Jeunesse Optimiste après une autre longue journée d'installation de sacs de sables et de panneaux de contreplaqué, en raison de fortes vagues qui réussissaient à surpasser la digue par endroits, elle s'apprêtait à dresser le bilan de sa journée, jusqu'à ce que ne survienne cette rupture de la digue, causant une importante inondation et menaçant les citoyens qui vivaient au sud du chemin d'Oka.

«Une extraordinaire opération s'est rapidement déployée, se soldant par l'évacuation d'environ 6 000 personnes», écrit-elle dans sa missive adressée à ses citoyens, remerciant au passage toutes les personnes qui ont pris part à cette opération.

Une fois le choc initial passé, poursuit-elle, les semaines et les mois qui ont suivi

ont été consacrés à accompagner les sinistrés.

«Personne n'a oublié, soutient Me Paulus. J'ai été moi-même une sinistrée et je comprends très bien les enjeux auxquels il faut faire face. C'est pourquoi notre administration continue à multiplier les efforts et les accompagnements des sinistrés, car ils peuvent parfois être confrontés à la complexité de la machine gouvernementale. Heureusement, nous réussissons souvent à dénouer les impasses avec eux.»

Consciente qu'un an plus tard, la crainte demeure chez certains citoyens, Me Paulus les dirige vers le CISSS des Laurentides qui, par le biais de ses intervenants psychosociaux, peut venir en aide à ceux et elles qui éprouvent des difficultés à reprendre le dessus.

«C'est tout à fait compréhensible, le

souvenir étant encore très récent. N'hésitez pas à faire appel à leurs services, ils sont là pour vous.»

Grâce à l'appui d'Ottawa et de Québec, Sainte-Marthe-sur-le-Lac a pu terminer, avant la crue printanière de 2020, la sécurisation de la digue par des travaux de renforcement, de rehaussement et d'imperméabilisation. Située à une élévation de 26,5 mètres au-dessus du niveau de la mer et construite sur toute la longueur de la rive, elle est érigée selon des principes techniques «ayant fait leurs preuves mondialement». Elle est composée d'un rideau de palplanches enfoncé dans un sol imperméable, d'un enrochement robuste et calibré du côté du lac et d'un chemin libre d'obstacles «pour un entretien efficace».

Déconfinement : la région des Laurentides va rouvrir dès le 4 mai

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/303604/deconfinement-la-region-des-laurentides-va-rouvrir-des-le-4-mai>

2 décès en 24 heures dans les Laurentides, dont une jeune préposée de 31 ans

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/303287/2-deces-en-24-heures-dans-les-laurentides-dont-une-jeune-preposee-de-31-ans>

Une préposée aux bénéficiaires de L-G Rolland emportée par la COVID-19

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/303117/une-preposee-aux-beneficiaires-de-l-g-rolland-emportee-par-la-covid-19>

COVID-19 | 17 décès et 1096 cas dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/302826/covid-19-17-deces-et-1096-cas-dans-les-laurentides>

Du personnel soignant d'autres régions dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/302414/du-personnel-soignant-dautres-regions-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Un décès confirmé au CHSLD de Sainte-Agathe

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/302267/covid-19-un-deces-confirme-au-chsld-de-sainte-agathe>

COVID-19 | Entre 21 et 120 cas dans les résidences pour aînés des Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/302044/covid-19-entre-21-et-120-cas-dans-les-residences-pour-aines-des-laurentides>

Aucun manque de matériel de protection dit le CISSS des Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/302040/aucun-manque-de-materiel-de-protection-dit-le-cisss-des-laurentides>

APTS: le CISSS des Laurentides doit rétablir les listes d'attente pour les services en santé mentale

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/sante_sante_3.mp3

Mise à jour: une préposée aux bénéficiaires succombe à la Covid-19 dans les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/mise_a_jour_une_preposee_aux_beneficiaires_succombe_a_la_covid-19_dans_les_laurentides-28_avril.mp3

Une préposée aux bénéficiaires succombe à la COVID-19 dans les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/deces_deces_3.mp3

Le syndicat des professionnels en soins des Laurentides reproche au CISSS des Laurentides une approche démesurée dans sa gestion de la crise

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/fiq-spsl-27_av.mp3

Une clinique désignée d'évaluation COVID-19 ouvrira lundi à Mont-Laurier

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/webcliniquedesigneemontlaurier24.04.2020_webcliniquedesigneemontlaurier24.04.2020_.mp3

La FCHML achète cinq tablettes numériques pour le CHSLD Sainte-Anne de Mont-Laurier

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/fchml_fchml_4.mp3

La clinique de dépistage à Rivière-Rouge est fermée

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/depistage_depistage_0.mp3

La FIQ-SPSL s'inquiète pour la situation à venir pour Antoine-Labelle

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/webfiqspsl23.04.2020_webfiqspsl23.04.2020_.mp3

Denis Provencher, Président par intérim de la FIQ des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/audios/cflo_2020-04-23_12_40_05_2020-04-23_12_49_48_.mp3

COVID-19 : Vos dernières nouvelles en date du 28 avril 2020

https://vimeo.com/412894019?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78

COVID-19 : conférence téléphonique avec le CISSS des Laurentides (23 avril 2020)

https://vimeo.com/411193509?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78

Nous.TV, site Internet

Éclosion de cas de la COVID-19 au Pavillon Philippe-Lapointe

<https://nous.tv/fr/node/256771>

CISSS : Les élus grognent et une ligne dédiée aux municipalités voit le jour

<https://nous.tv/fr/node/257421>